



ParkingFacile

PARKING FACILE SAS

5 rue Daniel Meller

33700 Mérignac

Attestation :

Par la présente nous certifions que Me Clotilde Cazamajour a suivi Parking Facile SAS dans le cadre de son montage juridique, notamment sur des problématiques d'application des normes Etablissement Recevant du Public (ERP), de changement de destination et de changement d'usage.

Nous avons été très satisfaits par la qualité du travail fourni par le cabinet Cazamajour & Urbanlaw, ainsi que par les délais et l'adaptabilité de Me Cazamajour face à une activité nouvelle et aux contours juridiques très flous.

Enfin, nous avons été extrêmement satisfaits par la posture de nos interlocuteurs, qui nous ont apporté une solution clé en main, plutôt que de simples éléments de réponse : c'est précisément dans cette démarche que nous souhaitons nous rapprocher du cabinet Cazamajour & Urbanlaw.

Nous considérons aujourd'hui le cabinet Cazamajour & Urbanlaw comme un partenaire plutôt que comme un prestataire de services, et nous référons appel à Me Cazamajour dans le cadre de notre développement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Bordeaux, le mardi 22 avril 2014

Nicolas MASSON,

Président de Parking Facile SAS

nmasson@parking-facile.com